



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'alimentation

Retour sur le dialogue de gestion 2022

- Présentation du déroulé des entretiens
- Points principaux abordés lors des entretiens
- Bilan des moyens humains et budgétaires

1. Déroulé des entretiens

Calendrier des entretiens stratégiques de dialogue de gestion: juillet / août

Calendrier des entretiens techniques de dialogue de gestion : octobre / novembre 2021

Préparation et suite des entretiens techniques :

- Peu de notes du RBOP reçues au plus tard 15j avant l'entretien
- Mise en page et fléchage bureaux métiers par le BQPPS avant envoi CODIR
- Délai de 8j donné aux bureaux pour ajouter leurs commentaires parfois raccourci
- Renvoi de la note finale avec les commentaires au RBOP au minimum 1j avant l'entretien
- Délai de 2 semaines pour rédiger le relevé de décision et l'envoyer au RBOP pas toujours respecté au regard du plan de charge de la SDPRS
- Retour des RBOP en cours
- Envoi des relevés finaux en cours

Notification des cadrages: décembre 2021

- 17 entretiens en visioconférence et 3 en présentiel
- **Reconduction du format de Note du RBOP rénové en 2020:** les RBOP ont pu développer jusqu'à 5 sujets de leur choix, le plus souvent en appui de leurs demandes complémentaires + 3 choisis par le RPROG
 - Aspect plus stratégique de la note
 - Format bien accueilli par les RBOP et donc conservé en 2021

2. Principaux points abordés

Les sujets les plus abordés en entretien

- Situation dans les abattoirs : difficultés de recrutement et attractivité des postes
- Maltraitance animale : dans les abattoirs, animaux domestiques, errance canine
- Santé animale : tuberculose bovine, IAHP, peste porcine africaine, salmonelles,
- Brexit : augmentation des demandes de certification
- Règlement santé des végétaux : Passeport phytosanitaire, SORE, délégation croissante à la FREDON
- Plan de relance (sujet demandé par le RPROG) : restauration collective, modernisation des abattoirs, bien-être animal

4. Moyens humains et budgétaires

PLF 2022

BUDGET

Budget de 271 M € en AE et 268,1M€ en CP (Hors T2)

Hausse de 5,6 M€ en AE et 3,9 en CP par rapport au PLF 2021

Hausse attendue pour

Nouvelles dépenses découlant de la mise en œuvre de la LSV et LSA

Financer les nouvelles bases de données sanitaires

Assurer le transfert à l'Anses de certaines missions du Haut Conseil des biotechnologies

EMPLOIS

- Un plafond d'emploi de 4919 ETPt
- Rehaussé de 10 ETP, pour la santé animale et la protection animale.

ETPt disponibles - 2022

PLF: 4919

- Moyens permanents: 4824

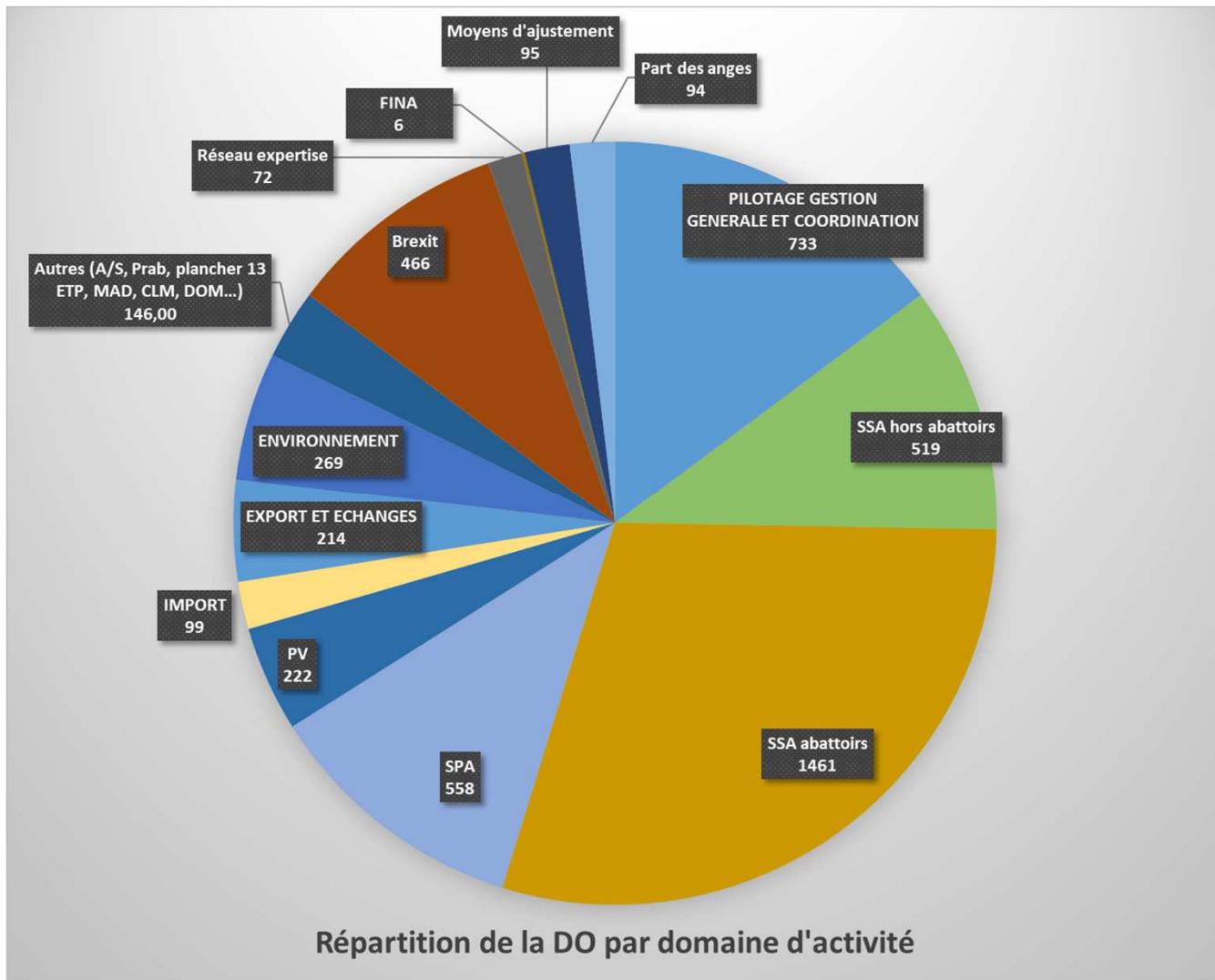
- Moyens d'ajustement: 95

P217: 36

TOTAL: 4955

Part des anges et demandes complémentaires

- La part des anges est de 94 ETPt en 2022.
- Thématiques pour lesquelles les demandes d'ETP complémentaires sont les plus élevées:
 - *Abattoirs (15% des demandes du total ETPt demandés)*
 - *Certification export suite à impact LSA (10%)*
 - *Ajustement du modèle de DO (12%)*
 - *Santé animale (10%)*
 - *PNA PAT et plan de relance (6%)*



Répartition théorique des ETPt pour 2022, avant programmation par les régions